

PROMOUVOIR LES VALEURS SOCIALES ET ÉCONOMIQUES ET LES AVANTAGES POUR LES MOYENS D'EXISTENCE DES FORÊTS ET DES ARBRES

Soutien aux stratégies et instruments de financement forestier

La FAO, en collaboration avec le Mécanisme pour les PFN et d'autres partenaires, aide un certain nombre de pays à formuler des stratégies et à créer des instruments de financement forestier. L'accent porte, entre autres, sur l'amélioration du dialogue entre les parties prenantes forestières et financières (ministère des finances, caisses de retraite, bourses de commerce, institutions de microfinancement et banques commerciales et de développement, par exemple). Pour ce faire, sont organisés des ateliers, des tournées de terrain éducatives, des groupes de travail et des réunions informelles.

Au Guatemala, ce dialogue amélioré a porté à la création d'un Service d'information sur le financement forestier au sein de l'administration forestière, dont l'objectif est

d'élaborer des instruments financiers, de diffuser des informations sur le financement forestier, de fournir des possibilités de formation aux professionnels de la foresterie et du financement, et de faciliter les initiatives d'investissement. En 2009, une Alliance nationale d'organisations forestières communautaires a été établie pour offrir un forum à 11 organisations de coordination et 400 organisations locales, en vue de leur permettre de faire valoir leurs opinions au cours de l'élaboration de programmes de financement forestier tels que REDD-plus et PINFOR (un important programme public de promotion de la foresterie). Ce niveau de coordination entre les communautés et les groupes autochtones était sans précédent au Guatemala.

Des initiatives similaires ont aussi été lancées dans d'autres pays, comme le Paraguay, El Salvador, l'Équateur, l'Ouganda et les Philippines. Au niveau sous-régional, la FAO et le Mécanisme pour les PFN soutiennent aussi l'élaboration d'instruments financiers pour les petits producteurs, les communautés et les organisations autochtones en Amérique centrale et en Afrique de l'Ouest.







Renforcer les capacités des entreprises en Afrique centrale – un point d'entrée pour la réduction de la pauvreté

Un projet multi-partenaires de mobilisation et de renforcement des capacités à l'intention des petites et moyennes entreprises engagées dans la transformation des produits forestiers non ligneux (PFNL), financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la FAO et ses partenaires, a montré comment la promotion des PFNL au travers de la foresterie à petite échelle pouvait contribuer à réduire la pauvreté dans les villages d'Afrique centrale. Le projet, qui se poursuivra jusqu'à la fin de 2010, a adopté l'approche de l'analyse et du développement des marchés pour aider les organisations communautaires et d'autres parties prenantes à mettre en route des entreprises rémunératrices tout en gérant leurs ressources naturelles de manière durable.

En 2008-2009, 14 ONG locales ont été formées au développement des entreprises dans six sites de projet au Cameroun et en République démocratique du Congo. Elles ont formé à leur tour 233 groupes répartis dans 87 villages (plus de 3 000 personnes). Les groupes ont réalisé 110 plans de développement pour des entreprises pilotes, dont les propriétaires sont enthousiastes malgré l'absence de capital de démarrage.

Forest Connect: un lien entre les petites entreprises forestières

De concert avec l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), la FAO cogère Forest Connect, une alliance internationale créée en 2007 pour aider à réduire la pauvreté en reliant les petites et moyennes entreprises forestières à d'autres petits entrepreneurs forestiers, aux marchés existants et naissants, aux prestataires de services et aux programmes forestiers nationaux.

En 2008-2009, l'alliance a aidé à la réalisation d'une analyse approfondie des contraintes juridiques, institutionnelles, stratégiques et économiques auxquelles font face certaines petites entreprises de transformation des PFNL au Burkina Faso. Cette initiative a contribué, entre autres, à la décision du Gouvernement d'établir un organisme pour la promotion de ces produits – le premier de ce genre en Afrique de l'Ouest. Forest Connect a par ailleurs montré comment Internet peut servir d'instrument efficace de commercialisation des produits en bambou et rotin en République démocratique populaire lao. Elle a créé aussi au Népal, au niveau national, une association de producteurs et d'entreprises communautaires pour l'écoulement des produits à base d'herbes médicinales, et créé un répertoire Internet de près de 850 petites et moyennes entreprises. En outre, elle a constitué, toujours sur Internet, un réseau social qui facilite la communication et l'échange des connaissances entre les membres de 58 pays. Le soutien financier octroyé à Forest Connect est fourni par le Mécanisme pour les PFN, la FAO, l'IIED et le Programme sur les forêts (PROFOR).



Normes de suivi pour les produits ligneux tropicaux sur les marchés internationaux

Plusieurs pays tropicaux ont exprimé leur crainte que, tout en étant d'importantes sauvegardes, les réglementations et les normes en vigueur sur les marchés de consommation (normes pour les produits, certification environnementale, codes de sécurité, normes sanitaires et pratiques de construction) puissent constituer des obstacles injustes au commerce international des produits et des meubles en bois. Afin de promouvoir la transformation et la commercialisation de ces produits, l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) a demandé à la FAO d'entreprendre une étude visant à analyser, documenter et diffuser des normes techniques et environnementales pour les produits en bois tropicaux sur des marchés internationaux désignés. L'étude, présentée au Conseil international des bois tropicaux en novembre 2009, a conclu que, en regard de leur complexité, les échanges mondiaux actuels des produits et meubles en bois n'auraient jamais été réalisables sans le système de réglementation du commerce convenu au niveau international et fourni par les accords et normes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) destinés aux utilisateurs potentiels, car ces accords et normes ont fortement réduit le risque de litiges quant à la qualité, aux dimensions, à l'efficacité et à la sûreté des produits.

